

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS
SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2023 À 18 HEURES 30

N° DEL2023_011 : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE
D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ ECO2 RIEUMAS

L'an deux mille vingt trois, le quatorze février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 14 février 2023 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 8 février 2023.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Yves CHAPRON, Jacky MIQUEL

Membres présents non votants :
Mesdames, Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :
Messieurs, Frédéric CABROLIER, Thierry DUFOUR, Jean-François ROCHEDREUX, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Naïma MARENGO (pouvoir à Roland GILLES), Gilbert HANGARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Odile LACAZE (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève MARTY (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à David DONNEZ), Thierry MALLÉ (pouvoir à Anne-Marie ROSÉ), Christine TAMBORINI (pouvoir à Alfred KROL), Martine LASSERRE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

Conseillers communautaires en exercice : 50 titulaires et 10 suppléants

Quorum : 26

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 14 FÉVRIER 2023

N° DEL2023_011 : BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET ANNEXE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ ECO2 RIEUMAS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Le budget primitif de la zone d'aménagement concerté Eco² Rieumas 2023, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à 16 258 362,24 € dont :

8 272 831,12 € en fonctionnement
7 985 531,12 € en investissement

Section de fonctionnement

Le financement est assuré par :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 897 569,32 €
- des cessions de terrains	292 113,00 €
- une participation de la région	83 148,80 €

Total 8 272 831,12 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les études d'aménagement	25 500,00 €
- les travaux d'aménagement et d'équipements publics	208 000,00 €
- les frais divers (insertions, taxes foncières et entretien)	53 800,00 €
- le virement à la section d'investissement	83 148,80 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	7 902 382,32 €

Total 8 272 831,12 €

Section d'investissement

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	83 148,80 €
- les opérations de variation de stocks entre sections	7 902 382,32 €

Total 7 985 531,12 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les opérations de variation de stock entre sections	7 897 569,32 €
- le remboursement d'une partie des avances accordées	87 961,80 €

par le budget général

Total 7 985 531,12 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 10 janvier 2023,

VU la commission ressources et équipements publics du 7 février 2023,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ, 5 abstention(s)

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget primitif de la zone d'aménagement concerté Eco² Rieumas 2023, annexe au budget principal, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à 16 258 362,24 € dont :

8 272 831,12 € en fonctionnement

7 985 531,12 € en investissement

Fait le 14 février 2023,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Pierre DOAT